

Mai 2019

Le Bastidaïs

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

36

Salle des fêtes :

bientôt la réouverture



Labastide Saint Sernin

Finances et budget

Budget primitif 2019

Projets d'équipements et de réalisations de l'exercice 2019

Groupe scolaire

- Achat petit mobilier écoles maternelle et élémentaire
- Remplacement matériel informatique
- Travaux de sécurisation
- Étude préliminaire d'une nouvelle école

Salle des fêtes

- Travaux de réhabilitation et extension
- Maîtrise d'œuvre, contrôle technique et SPS

Matériel d'équipement

- Services techniques : achat de matériel et d'un tracteur tondeuse

Mairie / Bâtiments communaux

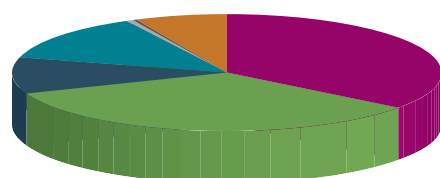
- Mairie : matériel informatique
- Bâtiments communaux : travaux divers
- Travaux d'accessibilité

Urbanisation – Réseaux

- Travaux voirie : RD20 extension du tourne-à-gauche au niveau du chemin de Largentièrre et plateau traversant, route de Cépet
- Acquisitions parcelles
- Révision PLU

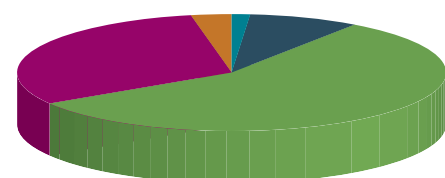
Section de fonctionnement

Dépenses



Charges à caractère général	520 450,00 €
Charges de personnel	495 000,00 €
Atténuation de charges	146 181,00 €
Autres charges de gestion courante	191 795,00 €
Charges financières	9 000,00 €
Dépenses imprévues	2 736,00 €
Virement à la section d'investissement	100 000,00 €
Total	1 465 162,00 €

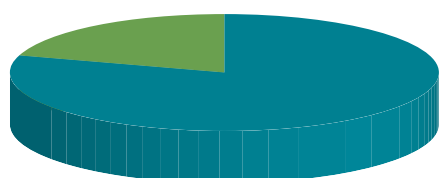
Recettes



Atténuation de charges	23 000,00 €
Produits des services	121 900,00 €
Impôts et taxes	825 027,00 €
Dotations et participations	454 235,00 €
Autres produits de gestion courante	41 000,00 €
Total	1 465 162,00 €

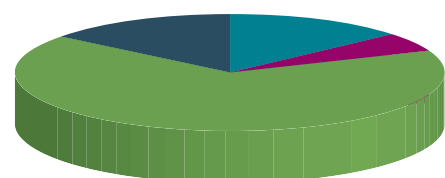
Section d'investissement

Dépenses



Dépenses d'équipement	1 552 200,00 €
Dépenses financières	393 544,74 €
Total	1 945 744,74 €

Recettes



Recettes financières	269 287,00 €
Opération de section à section	100 000,00 €
Recettes d'équipement	1 297 700,00 €
Solde d'exécution reporté	278 757,74 €
Total	1 945 744,74 €

Taxes 2019

Les taux des taxes communales sont identiques à ceux de l'exercice 2018.

Vote des taxes	en 2018	en 2019
Taxe d'habitation	14,83 %	14,83 %
Foncier bâti	16,61 %	16,61 %
Foncier non bâti	75,92 %	75,92 %

Budgets annexes 2019

Caisse des écoles	20 853,46 €
CCAS	40 992,03 €



Chères Labastidiennes,
Chers Labastidiens,

Durant ces dernières semaines, l'activité de l'équipe municipale a été pour une large part consacrée à l'élaboration du Budget primitif 2019, à la mise en œuvre ou à la poursuite de plusieurs projets de travaux et à la finalisation du projet de révision du PLU.

Concernant le volet budgétaire, le Budget primitif 2019, adopté par le Conseil municipal, a pour objectif de poursuivre une politique d'investissement dans le but d'offrir des services publics adaptés, prenant en compte les critères suivants :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement; en la matière, il est à noter que les dépenses réelles de fonctionnement 2018 (1 259 032 €) de notre commune ont été, malgré l'inflation, légèrement inférieures à celles de 2017 (1 264 166 €);
- pas d'augmentation de la pression fiscale;
- limitation de l'endettement;
- maintien d'un niveau soutenu d'investissement;
- recherche de cofinancements, comme notamment pour le projet de réhabilitation de la salle des fêtes.

L'investissement qui découle de ce Budget primitif 2019 s'articule autour du projet de réhabilitation de la salle des fêtes, de la poursuite de l'effort d'entretien du patrimoine scolaire, culturel et sportif, de la modernisation de l'éclairage public et de la sécurisation et entretien de la voirie et espaces publics.

Concernant les divers travaux récemment réalisés, ou actuellement en cours sur notre commune, une rubrique de ce bulletin en page 9, leur est consacrée pour vous en préciser leur nature et leur avancement. Au sujet de la révision du PLU, vous trouverez le calendrier des prochaines étapes en page 11.

Je vous invite à découvrir la nouvelle présentation de ce Bastidais et vous en souhaite une bonne lecture.

Bertrand Sarrau

Le Bastidais de mai 2019

Journal d'informations
municipales et associatives
de Labastide Saint Sernin

Directeur de la publication :
Bertrand Sarrau

Responsable de la publication :
Anne-Sophie Pilon

Comité de rédaction : Mmes S. Dufour,
S. Lebre, V. Pubill et MM. D. Antipot,
J.L. Daumont, C. Rougé et L. Tetrel

Réalisation : SCM, Toulouse

Retrouvez toutes les informations de notre commune sur notre site internet



www.labastidesaintsernin.fr

De nombreuses rubriques sont mises à jour régulièrement : actualités, menus cantine, documents d'urbanisme, adresses utiles, démarches administratives, etc.

Action sociale

Service de portage de repas à domicile

Pour rappel, un service de portage de repas à domicile est mis en place sur notre commune. Il est géré par le CCAS et le secrétariat de mairie. Actuellement, c'est la société CRM de Rodez, également prestataire pour le restaurant scolaire, qui assure la confection des repas et leur livraison.

À qui cela s'adresse-t-il ?

Toute personne ayant un accident de la vie (perte d'autonomie, suite d'une hospitalisation, fractures...) peut s'inscrire au portage de repas, en contactant la mairie. Le service peut se mettre en place sous 48 heures.

Deux menus au choix par repas

Ces offres sont mises à disposition via la boîte aux lettres ou toute personne intervenant auprès de vous. Votre choix est retourné à la mairie par tout moyen à votre convenance. Si un mail vous semble plus simple, cela est également possible.

Le service s'adapte à votre situation et il n'y a pas non plus d'engagement de fréquence, ni de durée d'utilisation du service. Lorsque vous allez mieux, il vous suffit de prévenir le secrétariat de mairie et vous arrêtez de passer commande. Cependant, il est important de respecter les 48 heures de prévenance afin de permettre à tous de gérer au mieux ce service.

EXEMPLES DE MENUS

Jeudi 9 mai 2019

- *Menu A :*
Potage,
Concombre,
Dos de colin, sauce citron,
accompagné de pâtes,
Tomme noire
et compote de pommes
- *Menu B :*
Potage,
Tarte aux légumes,
Chipolata au jus accompagnée
de poêlée méridionale,
Petit suisse aromatisé
et fruit

Samedi 11 mai 2019

- *Menu A :*
Potage,
Coleslaw,
Moussaka,
Fromage
et maestro chocolat
- *Menu B :*
Potage,
Salade napolitaine,
Colin à l'estragon accompagné
de courgettes persillées,
Fromage
et fruit au sirop

À quelle fréquence ?

La fréquence de votre commande dépend de vos besoins. Rien n'est figé. Il est possible de choisir tous les repas, midi et soir, mais aussi un repas par jour et pas tous les jours. Les repas commandés pour le week-end sont fournis le vendredi, ceux d'un jour férié sont distribués la veille quand ce jour est en semaine.

Le coût ?

Le tarif actuel d'un repas est à 6,14 € TTC.

La facturation est faite par le régisseur du service et déposée dans votre boîte aux lettres. Le paiement, effectué par chèque à l'ordre du Régisseur du CCAS, est à déposer en Mairie.



Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? La Mission Locale Haute-Garonne offre un accompagnement individualisé à chaque jeune.

Vous y trouverez, à votre service, des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en terme de formation ou com-

prendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche. Pour prendre un rendez-vous sur la permanence la plus proche, Pechbonnieu par exemple, contactez l'antenne d'Aucamville.

MISSION LOCALE HAUTE-GARONNE

37 route de Fronton - 31140 Aucamville

Tél. : 05 61 70 25 40

Accueil téléphonique : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Accueil des jeunes toute la journée.

Fermé au public tous les mardis après-midi.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ml31.org



Mise en place d'une *Mutuelle de village*

Le concept de *Mutuelle de village* ou *Mutuelle communale*, répond à une véritable problématique d'accès aux soins pour tous. En effet, plus de 5 millions de Français échappent à la couverture santé complémentaire car ils n'entrent pas dans le champ d'application des mutuelles d'entreprises obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2016.

Pour faciliter l'accès à une complémentaire santé des personnes vivant ou travaillant sur le territoire de Labastide Saint Sernin, la mairie, avec le soutien du CCAS, a lancé l'opération « Mutuelle de village ». Ce dispositif permet de souscrire à une complémentaire santé, par la mise en place avec l'accord de la commune, d'un **contrat groupe à adhésion individuelle et faculta-**

tive proposant de bénéficier d'une **bonne couverture santé aux meilleurs prix et services.**

La mairie a démarché des mutuelles pour solliciter des offres répondant à cet objectif. Suite à cette prospection, nous avons agréé l'offre de la MOAT (Mutuelle de l'Oise des Agents Territoriaux) qui a également un partenariat avec les mairies de Montberon et Pechbonnieu.



Éliane Aumaitre

Un dévouement exemplaire dans l'action sociale et le monde associatif depuis de nombreuses années.

Bien triste nouvelle... Le 25 mars 2019, Mme Éliane AUMAITRE nous a quittés. Le Conseil du CCAS vient de perdre une personne engagée au soutien des autres. Elle participait à nos conseils depuis plus de vingt ans en cultivant l'altruisme. Elle a toujours répondu présente et se désolait quand une épreuve ne lui permettait pas d'être au rendez-vous.

Toutes les personnes ayant fait partie du CCAS se rappellent son courage, sa volonté et sa disponibilité.

Nous avons bien évidemment une pensée émue pour toute sa famille, et pour elle un immense respect.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Le **mardi 21 mai de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h**, Aurélie Catteau, représentante de la MOAT viendra dans notre commune. Elle sera présente **en mairie** pour vous amener toutes les informations que vous souhaitez : comparatif de mutuelle, tarifs, etc.

Enfance / Jeunesse

L'ALAE

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École est avant tout un lieu où chaque enfant à la possibilité de jouer, partager, découvrir, expérimenter de nouvelles activités. Cet accueil favorise le lien entre les différents partenaires éducatifs (parents, enseignants et animateurs).



Projet vidéo

Jouer, partager et découvrir

Plusieurs projets phares ont été mis en place depuis la rentrée, notamment le théâtre, la danse, le cirque ou encore l'atelier d'éveil musical. Les dispositions et répartitions des salles ont été repensées pour permettre à chaque enfant de circuler librement. Ils ont ainsi la possibilité de choisir la salle dans laquelle ils souhaitent jouer, en fonction de leurs envies. Ainsi, nous pouvons trouver une salle « ludothèque », une salle de sport, une salle de « jeux »,

une salle d'activité « à la demande » permettant à l'enfant de faire une activité ponctuelle selon ses envies.

À venir...

Afin de consolider le partenariat avec l'école, cette année, nous organisons une kermesse commune. À cette occasion, les enfants auront la possibilité d'exposer les différents projets mis en place cette année ainsi que d'échanger sur des temps de jeux avec leur famille. Nous avons également participé à Festi Bout'Chou qui a eu lieu à Pechbonnieu le 19 mai dernier.

L'ALSH pendant les vacances

À chaque période de vacances, un thème !

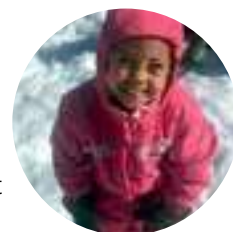
Pirates, Monde polaire et L'espace sont les thèmes proposés par l'équipe d'animation durant les vacances scolaires. Nous choisissons les thèmes avec l'ALSH de Castelmaurou avec qui nous organisons des sorties communes pour favoriser les échanges inter-centres. Les enfants ont également pu participer à des activités cuisine, des grands

jeux et des activités manuelles. Un mini-séjour de deux jours a été proposé sur les vacances d'été 2018, en Dordogne. Les enfants ont pu s'essayer à diverses activités et découvrir les joies de la nuit sous tente.

À venir...

Un séjour sera proposé cet été. Au moment de la rédaction de cet article, le format final et la destination ne sont pas encore connus. Un questionnaire a

été distribué aux familles afin de définir plus précisément leurs attentes.



L'ALSH le mercredi (hors vacances)

Les enfants ont pu participer à divers projets d'activités sur un thème choisi par l'équipe. D'abord sur les saisons (de septembre à février) puis sur le monde de « Harry Potter » (depuis le mois de mars).

À venir...

Avec le retour du beau temps, nous nous rendrons environ une fois par mois à la médiathèque municipale. Dans la continuité de nos échanges avec l'ALAE de Pechbonnieu et de Montberon, nous partagerons une journée « jeux » courant juin.



Pique-nique lors de la sortie luge

Centre Animation Jeunesse

Chantier jeunes

Pendant les vacances scolaires les jeunes ont participé à plusieurs chantiers. Fabrication d'une « boîte à dons » (voir article *Médiathèque*, page 17), réalisée avec l'aide d'Olivier (L'OM Création) et inaugurée le 8 décembre dernier. En hiver, construction de *Monsieur Carnaval* et au printemps, réalisation d'une fresque sur les murs de l'association ECLA.

Ces différents chantiers financés par le dispositif VVV (Ville Vie Vacances) sont réalisés de manière à financer les sorties et les séjours. Encadrées par des animateurs ainsi que des intervenants extérieurs, ces actions ont pour but de valoriser le travail en équipe, ainsi que de contribuer à la vie de la commune.

Côté loisirs

Les activités proposées sont ludiques et variées : atelier cuisine, loisirs créatifs, ping-pong, baby-foot... Le CAJ, c'est également un lieu d'accueil, d'échange, d'écoute et de partage.

Des projets plein la tête ! Plusieurs projets sont actuellement en préparation. Organisation d'une soirée rétrogaming (jouer à des jeux vidéo anciens), fabrication d'un billard, mise en place d'atelier danse...

Côté séjours

Des souvenirs pleins la tête ! Pendant les vacances de février, dix jeunes de la commune sont partis skier dans les Pyrénées espagnoles. Le séjour a été organisé en intercommunalité avec les

communes de Saint-Alban, Saint-Génès-Bellevue et La Magdelaine-sur-Tarn.

Il s'agissait, pour la plupart, d'une grande première sur les skis ! Les progrès ont été rapides et tous ont pu profiter des joies de la glisse.

À venir...

À l'initiative des jeunes, un séjour à l'océan sera proposé du 15 au 19 juillet.

Au programme : baignade, détente, bodyboard, paddle...



Benoît et Julian à l'atelier cuisine



Séjour ski dans les Pyrénées espagnoles

Groupe scolaire

UNE POPULATION HAUT-GARONNAISE, EN CONSTANTE ÉVOLUTION

1 348 183 en 2016, 1 363 000 en 2017, 1 387 146 en 2018, 1 404 516 attendus en 2019. Tels sont les chiffres de l'évolution de la population dans notre département. La Haute-Garonne attire beaucoup, à tel point que c'est le département de France qui affiche le plus fort taux de croissance démographique après la Seine-Saint-Denis. Cette évolution met les collectivités en tension pour assurer l'accueil de ces nouveaux arrivants en matière d'aménagements : logements, réseaux de voirie, eau et assainissement, électricité, communication, éducation...

Vous avez pu voir en circulant dans notre village que nous n'échappons pas au phénomène. C'est pourquoi, afin de pouvoir continuer à accueillir correctement les élèves, le Conseil départemental a décidé :

- de construire cinq nouveaux collèges (Paleficat, Montaudran, Saint-Martin du Touch, Seysses, plus un dont l'emplacement n'a pas encore été arrêté sur un axe Toulouse-Villemur) ;
- de démarrer un programme de rénovation de treize autres collèges qui devrait se terminer en 2025 ;
- en concertation avec les services de l'Éducation nationale, de procéder à la refonte de la carte des collèges au niveau de l'ensemble du département.

Le collège de Pechbonnieu qui accueillera nos collégiens (6^e) à la rentrée 2019



Le nouveau lycée qui devrait voir le jour à Gragnague en 2021

© Atelier Joël Nissou Architectes

Un nouveau lycée à Gragnague

Parallèlement, le Conseil régional intensifie son action sur les établissements du 2^e degré. En 2021, nous aurons à Gragnague, à 11 km de chez nous, un lycée général et technologique de 1 400 places extensibles avec internat. Il aura pour vocation d'absorber la croissance du Nord-Est toulousain et de l'axe Toulouse-Albi, un territoire où l'on attend 250 000 à 300 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 dont 18 % auront moins de 15 ans. Il réduira également les temps de trajets des élèves du secteur de Raymond Naves et ceux de Verfeil, Gragnague et Pechbonnieu. Dix hectares

de terrain lui seront consacrés, le long du CD45, tout proche des locaux de la Communauté de Communes du Girou, avec gymnase et terrains de sport. Une voie d'accès dédiée aux transports sera également réalisée ainsi qu'une aire de stationnement pouvant accueillir 40 bus simultanément. Son projet pédagogique devrait être fortement orienté vers le numérique. Il comprendra également des sections BTS. Un seul nuage à ce magnifique tableau pour l'avenir : l'ouverture de cet établissement aux élèves de Labastide Saint Sernin. En effet, à ce jour, rien n'est tranché sur ce sujet mais nous œuvrons dans ce sens.



Refonte de la carte des collèges

En ce qui nous concerne, la refonte de la carte des collèges permettra de décongestionner le collège Jacques Maure de Castelginest, très chargé actuellement, en utilisant les capacités non utilisées de celui de Pechbonnieu. En fait, une partie des élèves de Bruguières fréquentant actuellement Jacques Maure va être

orientée vers le collège de Gratentour, prenant ainsi les places libérées par nos élèves qui iront à Pechbonnieu. Une opération semblable est menée avec le collège des Violettes d'Aucamville dont une partie des collégiens sera accueillie par le collège de Saint Alban.

Donc, à partir de la rentrée de septembre 2019, nos jeunes collégiens

de 6^e effectueront leur rentrée au collège Jean Dieuzaide de Pechbonnieu. Bien sûr, les services de transport seront adaptés en conséquence. Ces mesures visent à maintenir dans ces établissements, un environnement satisfaisant pour étudier avec des niveaux d'effectifs convenables et de bonnes conditions de sécurité.

Travaux

Rénovation et extension de la salle des fêtes

Après neuf mois de chantier, les travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes arrivent à leur terme. C'est une salle plus lumineuse, plus fonctionnelle, avec de grandes ouvertures et une agréable terrasse couverte, que les Labastidiens pourront prochainement (re)découvrir.

Les travaux de rénovation ont débuté en septembre dernier par le démontage et l'évacuation de la toiture amiantée. Le projet s'est poursuivi avec quelques démolitions et des travaux de gros-œuvre (bâtiment existant et extensions). Ils ont été le prélude au remplacement de la toiture et à la création de nouvelles baies vitrées. Cet hiver a vu se réaliser l'ensemble des travaux d'aménagements intérieurs (cloisons, isolation, électricité, chauffage, plomberie, etc.). À l'heure où s'est écrit ce Bastidais, les premiers travaux de peinture étaient en cours, ainsi que la pose des carrelages et faïences.

Dernière étape : la commission de sécurité

En tant qu'établissement recevant du public, la réouverture de la salle des fêtes est maintenant soumise à l'avis de la commission de sécurité qui doit se prononcer sur le respect des règles de sécurité mais aussi d'accessibilité. Cette commission est prévue le lundi 27 mai

2019. Nous espérons vivement que l'avis qui en ressortira, soit favorable et permette la mise en service pour la fête locale, comme initialement prévu.

Subventions

Pour rappel, plusieurs dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de différents organismes. Nous avons obtenu la quasi-totalité des réponses et celles-ci sont positives. À ce jour, pour un montant de travaux de 795 026 € HT, nous pouvons nous prononcer sur les participations suivantes :

- aide de l'État de 218 700 € ;
- aide du Conseil départemental de 304 400 € ;
- une première aide de la Région de 8 124 € pour la mise en accessibilité ;
- une seconde aide de la Région pour la rénovation énergétique est en cours d'examen.

Dans l'attente de vous y rencontrer prochainement, nous vous invitons à découvrir en images, cette toute nouvelle salle des fêtes.



Ré-agencement de l'entrée



Façade arrière en cours de finition



Création d'une terrasse couverte



Un intérieur beaucoup plus lumineux



Extension pour un nouvel office



Façade avant



Effacement des réseaux et nouvel éclairage, rue Le Not



Liaison piétonne entre CD20 et rue Charles de Gaulle



Création d'un piétonnier, chemin des Sourdes

Travaux réalisés

Effacement de réseaux basse tension, éclairage public, télécom rue Le Not / chemin de la Cahuzière

Les travaux de la troisième tranche d'effacement de réseaux de la rue Le Not (de l'église à la route de Gargas) et du début du chemin de la Cahuzière sont terminés.

Les appareils d'éclairage mis en place ont été équipés d'ampoules LED permettant d'obtenir un éclairage plus performant, et de réducteurs de tension ayant à la fois un impact écologique et économique.

Les réseaux basse tension et télécom ont été effacés, améliorant ainsi l'aspect esthétique de la voie.

Réfection partielle des trottoirs, chemin de Largentière

Des travaux de réfection des trottoirs du chemin de Largentière ont été réalisés en partie nord de la voie. Ils permettent de finaliser une première tranche de travaux qui avait eu lieu dans le cadre de la réalisation du chemin piétonnier.

Minéralisation de la liaison piétonne entre le CD20 et la rue Charles de Gaulle

La liaison piétonne permettant de relier la rue Charles de Gaulle et le piétonnier longeant le CD20 a été minéralisée afin d'apporter plus de confort aux utilisateurs.

Renforcement et réhabilitation de réseaux, allée du Delphi

Le réseau d'Eau Potable vieillissant a été abandonné et remplacé par un réseau neuf sur la majeure partie de l'allée du Delphi. Dans un même temps, des réhabilitations ponctuelles ont été réalisées sur le réseau d'Eaux Usées afin d'optimiser son fonctionnement.

Divers travaux de voirie

La réfection du revêtement du CD20 a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental sur toute la traversée de notre commune.

Des travaux ponctuels de réfection de voirie ont été effectués chemin de Largentière et rue des Rodiers.

Travaux en cours de réalisation et/ou de finalisation

Effacement de réseaux moyenne tension

Les travaux de réaménagement de tout le réseau moyenne tension de notre commune sont toujours en cours. La phase d'enfouissement et la pose de nouveaux postes sont pratiquement terminées.

Restent, à ce jour, le raccordement du nouveau réseau, subordonné au planning d'Enedis, ainsi que la dépose du réseau existant; ces travaux devraient pouvoir être terminés fin 2019, début 2020.

Raccordement à la fibre optique

Le Conseil départemental a décidé, dans le cadre de son programme de réduction de la fracture numérique, de déployer le réseau de fibre optique sur

l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne.

Notre Communauté de Communes fait partie d'une première tranche de travaux qui a d'ores et déjà débuté. Les premières investigations sont en cours sur notre commune depuis le début de l'année et devraient aboutir à une possibilité de raccordement courant deuxième semestre 2019 pour la moitié des administrés. Le reste de la commune sera équipé par la suite.

Ces travaux permettront à ceux qui le désirent de pouvoir, par l'intermédiaire de l'opérateur de leur choix, se connecter à la fibre optique et ainsi de bénéficier du Très Haut Débit.

Des informations complémentaires vous seront données au fur et à mesure de l'avancement de ces travaux.

Création d'un chemin piétonnier, chemin des Sourdes

Afin de finir de sécuriser le chemin des Sourdes, des travaux de création d'un chemin piétonnier sont en cours de finalisation depuis le piétonnier réalisé précédemment jusqu'à la route de Montberon. Ces travaux amélioreront sensiblement la sécurité des piétons le long de cette voie.

Réfection de la voirie, allée du Delphi

Des travaux de réfection de la voirie et du curage des fossés de l'allée du Delphi faisaient partie de la programmation 2018. Les travaux de renforcement et de réfection de divers réseaux étant à ce jour terminés, cette réfection va pouvoir être réalisée en ce début d'année 2019.

Travaux de voirie à venir

Dans le cadre de la programmation 2019 de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue, notre commune a inscrit la réfection des voiries du chemin de la Cahuzière (de la rue Le Not à la limite du chemin piétonnier) et de l'impasse Barcouda.

Parallèlement à ces travaux, des travaux de diverses rues de notre village seront partiellement repris.

Ces travaux ne seront engagés qu'après accord de la collectivité compétente suite à l'obtention des subventions demandées.



Curage des fossés, allée du Delphi

Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Comme exposée dans les précédents numéros, la révision du PLU est actuellement en cours sur notre commune et aborde maintenant les dernières étapes de la procédure.

Le calendrier

Le projet du nouveau PLU a été arrêté par délibération en Conseil municipal du 9 avril dernier. Il est maintenant soumis pour avis, aux Personnes Publiques Associées (voir encadré), étape durant laquelle les organismes sollicités ont trois mois pour se prononcer sur le projet.

Le projet de PLU sera ensuite soumis à enquête publique, courant **septembre pour une durée d'un mois**, période durant laquelle toute personne pourra rencontrer le commissaire enquêteur et s'exprimer sur le projet.

Au terme de l'enquête, le Plan Local d'Urbanisme sera soumis à approbation du Conseil municipal pour une **mise en application début 2020**.

Le contenu

Pour rappel, la commune, à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD, mis en ligne fin 2016) et dans le respect des lois les plus récentes et du SCOT de la grande agglomération toulousaine, a fait le choix de recentrer son urbanisation au plus proche du centre bourg et des équipements (écoles et équipements sportifs).

Dans cet esprit, elle permettra la densification des espaces déjà urbanisés sans étendre la zone urbaine, à l'exception de secteurs ciblés, en continuité du tissu urbain au Sud-Est du village.

LISTE DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES CONSULTÉES

- État : Préfecture + Direction Départementale des Territoires;
- Conseil régional et Conseil départemental;
- SMEAT : syndicat mixte chargé du SCOT GAT;
- Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre de Commerce et d'Industrie;
- Communauté de Communes des Coteaux Bellevue;
- Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) et Centre régional de la propriété forestière (CRPF);
- Concessionnaires réseaux;
- ...



Pensez-y !



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bac à couvercle bordeaux

La collecte des ordures ménagères a lieu **le lundi**. Pensez à sortir vos bacs, le dimanche soir.

Attention, les lundis 10 juin et 11 novembre étant fériés, le ramassage des ordures ménagères aura lieu les mardis 11 juin et 12 novembre. Pensez à sortir vos bacs le lundi soir pour ces dates.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mercredi 18 septembre 2019
Mercredi 27 novembre 2019

NOUVELLES RÈGLES

Compte tenu de la nécessité de réduire le tonnage des encombrants, il a été décidé de limiter l'utilisation de ce service à **une seule inscription par foyer par an** (parmi les trois dates qui ont été définies pour 2019).



COLLECTE DU VERRE

Il s'agit d'un apport volontaire dans les récup'verre à votre disposition sur la commune : **route de Gargas, avenue Lamartine** et à l'entrée de **l'impasse des Acacias**. Vous pouvez y jeter : les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans bouchon, couvercle ou capsule. Ne pas y jeter : les pots de fleurs, la vaisselle, les ampoules ou les sachets plastiques.



COLLECTE DES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Deux points d'apport volontaire pour les textiles, linge et chaussures (TLC), sont en place à Labastide, **chemin du Girou** (parking de la médiathèque) et **route de Gargas**. Ils vous permettent de donner près de chez vous vos vêtements, linge et chaussures usagés. Ces conteneurs portent les couleurs de son collecteur **Le Relais**, entreprise à but socio-économique.

RAPPEL !

Il est interdit de déposer des objets, de quelque nature que ce soit, à côté ou au pied des conteneurs d'apport volontaire. Afin d'éviter les nuisances sonores, déposer votre verre dans les conteneurs entre 7 h et 20 h.



COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

Bac à couvercle jaune

En porte à porte ou en point de regroupement. La collecte du tri sélectif a lieu **les mercredis des semaines impaires**.

Mercredi 22 mai 2019
Mercredi 5 juin 2019
Mercredi 19 juin 2019
Mercredi 3 juillet 2019
Mercredi 17 juillet 2019
Mercredi 31 juillet 2019
Mercredi 14 août 2019
Mercredi 28 août 2019
Mercredi 11 septembre 2019
Mercredi 25 septembre 2019
Mercredi 9 octobre 2019
Mercredi 23 octobre 2019
Mercredi 6 novembre 2019
Mercredi 20 novembre 2019



COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Mardi 21 mai 2019
Mardi 4 juin 2019
Mardi 18 juin 2019
Mardi 2 juillet 2019
Mardi 16 juillet 2019
Mardi 30 juillet 2019
Mardi 13 août 2019
Mardi 27 août 2019
Mardi 10 septembre 2019
Mardi 24 septembre 2019
Mardi 8 octobre 2019
Mardi 22 octobre 2019
Mardi 5 novembre 2019
Mardi 19 novembre 2019

LA COLLECTE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX SE MODERNISE



Réservez dès aujourd'hui votre bac de 360 litres destiné à la collecte de la tonte, des

feuilles et branchages en appelant le **05 34 27 13 65**. À côté de celui-ci, vous pourrez présenter jusqu'à cinq éléments à chaque collecte.

Pour rappel, chaque foyer peut présenter au **maximum de 6 à 10 éléments** à chaque collecte :

- avec **un bac roulant** à couvercle marron de 360 litres : 5 éléments en plus (5 sacs **ou** 5 fagots **ou** 1 sac et 4 fagots...);
- sans **bac roulant** à couvercle marron de 360 litres : 10 éléments (5 sacs et 5 fagots **ou** 8 sacs et 2 fagots...).

Tout élément supplémentaire ne sera pas ramassé.

Important !

- Présentation des sacs la veille au soir de la collecte.
- Utilisation uniquement des sacs distribués en mairie.
- Les branchages doivent être disposés en fagots de 1,50 m de long et de 15 cm de diamètre maximum, liés avec de la ficelle.

STOP PUB

Si vous ne lisez pas ces publicités qui inondent nos boîtes aux lettres, il existe un moyen très simple : adopter l'autocollant STOP PUB.

Quelques chiffres...

Un foyer français reçoit en moyenne **40 kg** de publicités papier chaque année ! À l'échelle nationale, près d'**un million de tonnes** de publicité papier est distribué dans les boîtes aux lettres, cela revient à produire **30 kg** de publicité chaque seconde. L'autocollant STOP PUB est un dispositif qui permet de la refuser.

Cet autocollant est disponible en mairie. N'hésitez pas à vous le procurer.



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés



La Communauté de Communes des Coteaux Bellevue met en place un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) afin d'engager des actions pour réduire les quantités de déchets produits et collectés, mais aussi pour réduire leur nocivité.

Pour se faire ce PLPDMA est mis à disposition des habitants afin de recevoir leurs avis et questionnements le concernant. Ces derniers sont à transmettre au service déchets de la Communauté de Communes à l'adresse suivante :

dechets@cc-coteauxbellevue.fr

Ce document complet (95 pages), ainsi qu'une version résumée (8 pages), sont consultables :

- en ligne sur le site internet de la mairie
www.labastidesaintsernin.fr/fr/cadre-de-vie/environnement/plpdma-1.html

- à l'accueil de chaque commune (Castelmaurou, Labastide Saint Sernin, Montberon, Pechbonnieu, Rouffiac Tolosan, Saint-Geniès Bellevue et Saint-Loup Cammas),
- à l'accueil, au siège de la Communauté de Communes (19 route de Saint Loup Cammas à Pechbonnieu).

en bref



Exemple de balisage prochainement mis en place

VOIES VERTES

Lors du Conseil communautaire du 4 décembre 2018, la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue a validé une première phase de réalisation de travaux sur les liaisons douces de l'intercommunalité.

Pour la commune de Labastide Saint Sernin, les travaux concernent deux types d'aménagements :

- le balisage de cheminements en liaison avec le sentier de randonnée du Frontonnais (La balade des deux clochers entre Cépet et Gargas) ;
- la stabilisation et l'élargissement de l'emprise des voies vertes existantes dans la forêt entre Labastide et Montberon.

Tracé des futurs aménagements ▶

----- Liaison pré-existante
----- Aménagement projeté léger (type voie verte)





Aides à la rénovation énergétique

Crédit d'impôt, prêt à taux zéro, TVA à taux réduit une kyrielle d'aides sont à disposition des propriétaires et parfois des locataires qui envisagent d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique.

Une chaudière plus performante, des panneaux photovoltaïques, une isolation thermique... Voici quelques idées pour faire du bien à votre logement et à la planète, ainsi qu'à votre porte-monnaie quand le prix de l'énergie sera au plus haut. Pour vous y aider, différents dispositifs sont proposés, peut-être y avez-vous droit.



CITE : Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique

Il permet de déduire de vos impôts sur le revenu, 30 % du montant des travaux de rénovation énergétique engagés (hors main-d'œuvre). Il doit être demandé au moment de la déclaration d'impôt.

Pour qui ?

- Propriétaires occupants
- Locataires
- Occupants à titre gratuit

Pour quel logement ?

Logement achevé depuis plus de 2 ans.

Travaux éligibles (liste non-exhaustive)

Chauffage et eau chaude sanitaire

- chaudière gaz à très haute performance énergétique;
- appareils de régulation et de programmation du chauffage;
- calorifugeage des installations de production ou de distribution de chaleur ou d'eau chaude sanitaire;
- installation d'appareil de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant avec une source d'énergie renouvelable (pompes à chaleur, chauffe-eau thermodynamique, chauffe-eau solaire, appareils au bois ou autre biomasse, chaudière à micro-cogénération gaz);
- dépose d'une cuve à fioul (sous condition de ressources).

Isolation des parois opaques et vitrées

- isolation thermique des parois opaques : toiture, planchers bas et murs en façades ou en pignon;
- isolation thermique de parois vitrées.

Mesures d'accompagnement

- diagnostic de performance énergétique ou audit énergétique, uniquement s'ils sont réalisés en dehors de l'obligation réglementaire;

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Plafond de dépenses

- 8 000 € maximum pour une personne seule;
- 16 000 € pour un couple soumis à une imposition commune.

Ces montants sont majorés de 400 € par enfant à charge



L'éco-prêt à taux zéro : éco-PTZ

Il permet de bénéficier d'un prêt d'un montant maximal de 30 000 €

pour réaliser des travaux d'éco-rénovation.

Un éco-prêt à taux zéro complémentaire de 10 000 € maximum peut être demandé (sous conditions). L'éco-PTZ est cumulable avec le CITE.

Pour qui ?

- Propriétaires occupants ou bailleurs
- Sociétés civiles non soumises à l'impôt (au moins un des associés en personne physique)

Pour quel logement ?

Logement construit avant le 1^{er} janvier 1990 et déclaré comme résidence principale.

Les copropriétaires peuvent également en bénéficier si leur syndic lance des travaux.

Travaux éligibles (liste non-exhaustive)

- isolation de la toiture;
- isolation d'au moins la moitié des murs donnant sur l'extérieur;

- remplacement d'au moins la moitié des fenêtres et portes-fenêtres donnant sur l'extérieur;
- installation ou remplacement de systèmes de chauffage (associés le cas échéant à des systèmes de ventilation performants) ou de production d'eau chaude sanitaire;
- installation d'un système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable.

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises RGE.

Le taux de TVA réduit à 5,5 %

Pour les travaux de rénovation, le taux de TVA appliqué est généralement de 10 %. Cependant, pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, ce taux est réduit à 5,5 %.

Pour qui ?

- Propriétaires occupants ou bailleurs
- Syndicats de copropriété
- Locataires et occupants à titre gratuit
- Sociétés civiles immobilières

Pour quel logement ?

Logement achevé depuis plus de deux ans et occupé à titre de résidence principale ou secondaire.

Pour quels travaux ?

Les travaux éligibles au CITE (voir ci-dessus).



Les aides de l'Anah

Établissement public d'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

accorde des subventions. L'aide peut aller jusqu'à 50 % du montant total hors taxe de votre projet. Le maximum de l'aide est de 20 000 €.

Pour qui ?

- Propriétaires occupants (revenus inférieurs aux plafonds de ressources définis par l'Anah)

- Propriétaires bailleurs
- Copropriétaires pour des copropriétés fragiles

Pour quel logement ?

- Logements de plus de 15 ans à la date de dépôt de dossier
- Logements n'ayant pas bénéficié d'autres financements de l'État au cours des cinq dernières années.

Pour quels travaux ?

- Programme *Habiter mieux sérénité* : accompagnement-conseil et aide financière pour travaux capables d'apporter un gain énergétique d'au moins 25 %.
- Programme *Habiter mieux agilité* : aide financière pour la réalisation d'un des trois types de travaux suivants : changement de chaudière ou du mode de chauffage, isolation des murs par l'intérieur ou par l'extérieur, isolation des combles aménagés ou aménageables.



Les Certificats d'Économie d'Énergie : CEE

Dans le cadre d'une obligation encadrée par l'État,

certaines entreprises (fournisseurs de gaz ou d'électricité, acteurs de la grande distribution) proposent des primes, des prêts bonifiés ou des diagnostics gratuits pour vous aider à réaliser des économies d'énergie. Il est impératif de contractualiser votre démarche avec le fournisseur d'énergie avant d'accepter le devis.

Pour qui ?

Propriétaire ou locataire

Pour quels travaux ?

Travaux permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de votre logement et faisant partie de la liste des opérations standardisées, par exemple, le remplacement d'une chaudière polluante par un modèle plus performant.

Quelques exemples :

www.ceenergie.com/prime-travaux-isolation-midi-pyrenees/
www.prime-eco-energie.auchan.fr/simulation-prime-energie#/resultat

Coup de pouce économies d'énergie

Cette aide est versée par les signataires de la charte *Coup de pouce économies d'énergie*, c'est-à-dire principalement les vendeurs d'énergie.

Conditions

Sous conditions de ressources, la prime est cumulable avec le CITE et l'éco-PTZ. Montant : 2 000 € à 3 000 € selon travaux et revenus.

Pour quels travaux ?

Travaux permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de votre logement et faisant partie de la liste des opérations standardisées.

Par exemple :

- Isolation du toit et/ou des planchers bas.
- Remplacement de votre chaudière au charbon, au fioul ou au gaz (autres qu'à condensation) par un équipement utilisant des énergies renouvelables (chaudière biomasse, pompe à chaleur, système solaire combiné...) ou par une chaudière au gaz à très haute performance énergétique
- Remplacement d'un équipement de chauffage au charbon par un appareil de chauffage au bois possédant le label Flamme verte 7★ ou des performances équivalentes.

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises RGE.

Aide de la caisse de retraite : Financement de travaux d'aménagement du logement

La caisse de retraite peut vous accorder une aide financière pour réaliser des travaux d'aménagement dans votre logement (résidence principale).

Pour qui ?

Retraités du régime général ou pensionnés civils ou ouvriers retraités de l'État, **non bénéficiaires** des aides suivantes : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Majoration pour Tierce Personne (MTP) ou allocation veuvage.

Pour quels travaux ?

Travaux d'amélioration ou d'adaptation de votre logement pour prévenir votre perte d'autonomie, notamment :

- Isolation thermique
- Aménagement des sanitaires et toilettes
- Changement de revêtement de sols
- Motorisation des volets roulants
- Accessibilité de votre logement

Montant de l'aide

Il est déterminé en fonction du montant des travaux, des ressources, dans la limite

d'un plafond de ressources défini par chaque caisse de retraite. Ce montant peut atteindre 3 500 €.

Prêt de la Caf : Travaux d'amélioration de l'habitat

La caisse d'allocations familiales (CAF) peut également accorder un prêt à l'amélioration de l'habitat pour faire des travaux (rénovation, isolation, amélioration...). Celui-ci est remboursable sur 3 ans.

Pour qui ?

Propriétaires ou locataires

Pour pouvoir bénéficier du prêt vous devez :

- être allocataire CAF (et donc percevoir par exemple le RSA, l'AAH),
- et résider en France.

Pour quel logement ?

Résidence principale.

Pour quels travaux ?

Travaux de rénovation, d'amélioration ou d'isolation thermique.

Conditions

La CAF étudie la demande en fonction des travaux envisagés et des crédits disponibles. Il n'y a pas de conditions de ressources mais, les prêts étant limités, elles peuvent être prises en compte pour établir un ordre de priorité entre les demandeurs.

Le prêt peut atteindre 80 % du montant de dépenses prévues, dans la limite de 1 067,14 €.



Avant d'entreprendre vos travaux, pensez à contacter les agences départementales pour l'information sur le logement (Adil), l'Espace info-énergie du Pays tolosan ainsi que l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dont les experts seront en mesure d'affiner votre projet et de vous aiguiller selon vos besoins.

Vous pouvez également consulter le site : www.faire.fr

Un système d'aides voué à évoluer

Vu la complexité des aides proposées actuellement, le chef de l'État a exprimé, en conclusion du Grand Débat, sa volonté de redessiner tous ces dispositifs afin de les rendre plus efficaces et à chercher d'éventuels moyens de financement supplémentaires. Affaire à suivre...

Médiathèque Municipale Monique Font

LA BOÎTE À DONS. NE JETEZ PLUS, DONNEZ !

Dans le cadre d'un chantier VVV et en partenariat avec la médiathèque, le Centre Animation Jeunes de Labastide Saint Sernin a mis à votre disposition, une boîte à dons solidaire et anti-gaspillage.

Installée en décembre 2018, sur le parking de la médiathèque, la boîte à dons a reçu de nombreuses visites, soit pour donner, soit pour prendre. C'est une belle réussite qui fait l'unanimité des visiteurs même si, quelques fois, certains la prennent un peu trop pour une déchetterie...

Rappelons que l'on peut y laisser des objets et des vêtements **dans l'état où l'on aimerait les récupérer...** et pour s'en servir !

Cette boîte peut accueillir :

- CD, DVD, articles de maison,
- Articles de puériculture, jeux, jouets, fournitures scolaires,
- Petit électroménager,
- Vêtements, etc.



Les coups de cœur de la

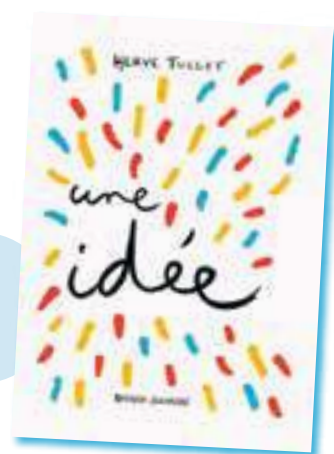


Retrouvez notre sélection de livres, BD et DVD disponibles à la médiathèque.

📖 Livres jeunesse

J'AI UNE IDÉE, Hervé Tullet, Édition Bayard Jeunesse, dès 3 ans

Cet album jeunesse, haut en couleurs, familiarise les enfants avec un concept abstrait, une idée. Il les invite à réfléchir et à laisser libre court à leur créativité. Une très bonne idée dès l'âge de 3 ans.



PRINCESSE KÉVIN, Michaël Escoffier, Illustration Roland Garrigue, Édition P'tit Glénat, dès 5 ans

Michaël Escoffier et Roland Garrigue nous racontent l'histoire de Kevin, un petit garçon qui rêve d'être une princesse. Il s'assume et cela malgré les moqueries. Cet album véhicule un message essentiel de nos jours tout en étant plein d'humour. Ode à la liberté, il est à lire et à faire lire dès 5 ans !

📖 BD adulte

MOI, CE QUE J'AIME, C'EST LES MONSTRES, Emil Ferris, Édition Monsieur Toussaint Louverture, Roman graphique

Premier roman graphique d'Emil Ferris, *Moi, ce que j'aime, c'est les monstres* traite de la vie de Karen, 10 ans, enfant curieuse qui décide d'élucider le mystère de la mort de sa voisine. Son éditeur présente cette bande dessinée comme « Une œuvre magistrale, tout à la fois enquête, drame familial et témoignage historique ». Elle a été primée Grand Prix de la Critique 2019, ainsi qu'à la Sélection officielle Angoulême 2019.



📖 Livre adulte

LES FANTÔMES DE MANHATTAN, R.J. Ellory, Édition Sonatine, Roman policier

Annie O'Neill, 31 ans, est une jeune femme discrète. Elle tient une petite librairie en plein cœur de Manhattan. Un jour, un ancien ami de ses parents, Forrester, dépose un mystérieux manuscrit racontant la vie d'un certain Haim Kruszwica. Conteur hors pair, R.J. Ellory retrace ici le récit d'un demi-siècle plein de bruit et de fureur. Cette nouvelle variation sur son thème favori, la répercussion de l'Histoire sur les trajectoires personnelles, est cette fois bien différente de ses ouvrages précédents, ne serait-ce que grâce à son héroïne, qui donne au récit une nostalgie et une douceur inaccoutumées.



📺 DVD

NI JUGE, NI SOUMISE, Jean Libon et Yves Hinant, Documentaire – fiction

Jean Libon et Yves Hinant nous invitent à suivre la déjantée et haute en couleur juge Anne Gruwez, lors d'enquêtes criminelles à Bruxelles. Ce documentaire – fiction, mention spéciale au festival de San Sebastián 2017 – nous transporte entre humour et prise de conscience sur la justice de notre société.

Sélection rédigée par Léa Lafitte, stagiaire à la médiathèque.

MéMo s'invite #2... au stade !

Samedi 6 juillet à partir de 15 heures, au stade de Labastide Saint Sernin.

Le réseau MéMo – Médiathèques en Mouvement – organise pour la deuxième année, une après-midi festive avec de nombreuses animations...

Nous vous attendons, petits et grands, pour participer à un tournoi de *Quidditch*, écouter ce que Yazuké a à nous dire... Bref, si vous ne comprenez rien, ne vous inquiétez pas, nous vous promettons une après-midi sous le signe de la découverte, pour toute la famille ! Un goûter sera offert dans l'après-midi. On compte sur vous !

Gratuit et ouvert à tous.



LES LABASTIDIENS DE LA GRANDE GUERRE

Retrouvez l'ouvrage de Guy BORDENAVE qui, par son travail patient et assidu (recherche dans les archives civiles et militaires, quête de renseignements...) retrace le parcours des Labastidiens mobilisés durant la première guerre mondiale.

Le livre est disponible à la Médiathèque Municipale, vous pouvez également le consulter ou le télécharger via le site : www.labastidesaintsernin.fr/fr/bienvenue-a-labastide/un-peu-d-histoire.html



Un Labastidien dans l'action

Cette année, nous allons à la rencontre d'un jeune Labastidien, Thomas FERRARI, qui vit avec sa compagne sur l'île de Mayotte depuis deux ans. Engagé dans le domaine de l'environnement, il travaille dans une association de protection des oiseaux de Mayotte. Au travers d'une interview qu'il nous a accordée, il nous raconte son parcours et son quotidien.

Le Bastidais : Bonjour Thomas, comment, partant de Labastide, on te retrouve à Mayotte ?

Thomas : Après le lycée de Fronton, j'ai suivi une formation « BTS Environnement » à Montpellier au cours de laquelle j'ai effectué mon stage de fin d'études dans le Var, dans une association qui faisait du suivi de population de serpents sur les îles de Port-Cros et Porquerolles. Le principe était d'effectuer des captures, marquages et recaptures de deux espèces de couleuvres méditerranéennes.

LB : Et après ce stage, tu as trouvé un emploi ?

Thomas : Non pas vraiment. Alors, en 2014, j'ai eu l'opportunité de m'engager pour un service civique d'un an et demi en Nouvelle-Calédonie au sein de l'association Bwärä, où j'effectuais également du suivi de population, mais cette fois il s'agissait de tortues marines. L'objectif de cette association était de protéger les tortues marines et de sensibiliser le public. Nous vivions dans un campement en bord de lagune. Nous avions pour missions d'identifier, de baguer et de recenser les tortues marines qui arrivaient sur la

plage, mais également de surveiller leur ponte. Une mission complémentaire était de réaliser des opérations de reboisement.

LB : Le retour a dû être douloureux...

Thomas : Effectivement, on peut dire ça. Je suis revenu quelques mois, à Labastide, chez mes parents. C'est alors qu'en juin 2017, j'ai eu l'opportunité de trouver une annonce concernant un poste dans le domaine de l'environnement à Mayotte. Depuis, nous vivons là-bas, ma compagne et moi.

Rappel : Mayotte est un département français d'outre-mer, situé dans l'Océan Indien au nord de Madagascar.

LB : Peux-tu nous en dire plus sur l'organisme qui t'emploie ?

Thomas : Je travaille pour le Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY). Cette association, créée en 2010, a pour but l'étude et la protection des oiseaux de Mayotte ainsi que la préservation de leur environnement naturel. L'association met en œuvre différentes actions : études et suivis scientifiques, sensibilisation du public, éducation à l'environnement,

vulgarisation et diffusion des connaissances...

Elle est constituée de quatre salariés en CDI dont moi. Elle est financée essentiellement par des fonds européens et est aidée par le Parc Marin de Mayotte qui met à disposition des moyens matériels et humains pour assurer les missions.

LB : Quel est ton rôle dans cette association ?

Thomas : Au début, j'ai eu un rôle de technicien. Je menais, sur le terrain, les activités d'observations liées au suivi de population d'oiseaux et également des animations dans les collèges, écoles autour de la protection de l'environnement. Depuis, mon poste a un peu évolué. J'assume plusieurs rôles. Tout d'abord j'ai un rôle de coordinateur : je planifie et organise les sorties qui se rapportent au projet « observation des oiseaux de Mayotte » en partenariat avec le Parc marin de Mayotte et le Conseil départemental de Mayotte. Je participe également aux missions sur le terrain. De plus, après les sorties, j'analyse les données, rédige des rapports, des bilans. Enfin, je peux être amené à faire des animations nature dans les



Thomas met en place le protocole pour le recensement des « pailles-en-queue »



Les îlots de sable blanc accueillent plusieurs milliers de Sternes venues passer l'hiver (vue aérienne)



Le paille-en-queue, ou Phaéton à bec jaune, seul oiseau marin nicheur à Mayotte

collèges ou écoles, à assurer des formations à l'ornithologie pour des guides de randonnées ou à animer des journées de sensibilisation à des sujets environnementaux.

LB : Peux-tu nous en dire un peu plus sur le projet « observation des oiseaux de Mayotte » ?

Thomas : Ce projet se découpe en trois sujets :

- Suivi des limicoles. Les limicoles sont des petits oiseaux qui se nourrissent

surtout dans la vase. On les retrouve soit dans les mangroves, soit en bord de mer. Ils viennent hiverner à Mayotte.

- Suivi des sternes. Les sternes sont des oiseaux qui ressemblent à des mouettes, qui migrent et qui viennent passer l'hiver sur des petits îlots de sable blanc de Mayotte.
- Suivi du « paille-en-queue ». Le « paille-en-queue » ou Phaéton à bec jaune, est le seul oiseau marin nicheur à Mayotte.

LB : Peux-tu nous décrire comment se passe une mission ?

Thomas : Prenons par exemple une mission relative au suivi de la population des sternes. L'équipe est constituée de 4 à 5 personnes, avec au minimum une personne de GEPOMAY pour l'observation, un équipage pour manœuvrer le bateau, un pilote d'ULM. C'est le Parc Marin qui met à disposition le bateau, son équipage et l'ULM. Le principe de la mesure est le suivant : on fait depuis le bateau, à la



Animation de découverte des oiseaux de Mayotte pour un collège



Îlot de sable blanc recouvert de Sternes (vue du bateau)



Les falaises de Moya : un des plus grands sites de reproduction du paille-en-queue



Recensement d'oiseaux sur une prairie humide en arrière-mangroves

jumelle, une observation qualitative, puis depuis l'ULM des photos aériennes. Ensuite en recoupant les deux informations, observations qualitatives et photos aériennes, on pourra faire un comptage plus précis. Ce type de comptage est réalisé deux fois par mois toute l'année. Les résultats sont consignés dans un bilan scientifique annuel. Cela permet ainsi de suivre, au fil des années, l'évolution des populations par type d'oiseau.

LB : Comment se passe le quotidien à Mayotte ? Vu de la métropole, Mayotte est perçu comme un département sous haute tension, le ressens-tu ?

Alors Mayotte est un département très pauvre, qui subit une forte immigration clandestine, essentiellement comorienne. Il n'est pas rare de voir

des enfants immigrés, livrés à eux-mêmes, sans parents, sans famille. Donc, oui il y a des zones de grande insécurité à Mayotte, où il est possible de se faire dépouiller (argent, téléphones, vêtements), où existent des trafics de revente d'objets volés. Mais, en prenant quelques précautions de base, par exemple ne pas partir en randonnée avec du matériel dernier cri, ne pas se rendre dans les zones dites sensibles, je ne ressens pas trop cette forte tension. Cela n'est en tout cas pas pesant pour moi dans mon quotidien et ne m'empêche pas de mener mes activités normalement.

LB : As-tu de nouveaux projets pour la suite ?

Thomas : Pour l'instant rien de concret. J'ai peut-être une piste, à Mayotte, pour retravailler sur les tor-

tues marines. Cependant, nous savons juste, ma compagne et moi, que sur le long terme nous ne resterons sans doute pas à Mayotte. Ayant vécu tous les deux la belle expérience « Nouvelle Calédonie », nous sommes beaucoup plus attirés par les cultures du Pacifique.

LB : Donc à suivre. En attendant, je te remercie pour cet entretien et te souhaite une bonne continuation à Mayotte.

Quelques sites à consulter

<https://b-m.facebook.com/gepomay/>
<https://bwaratortuesmarines.wordpress.com/>
<http://www.portcros-parcnational.fr>



Suivi des Limicoles sur la Vasière des badamiers avec quelques adhérents



Journée de sensibilisation et de découverte des zones humides (lac, mangroves, etc.)

Retour en images

Carnaval des associations

Dimanche 7 avril 2019



Thème :
Années 60-70
Peace'n Roll



Hommage à Henri

Il y a plus d'un an déjà, le 16 décembre 2017, notre ami Henri SIURANETA nous quittait et nous laissait, au Comité, très attristés.



Pour tous, Henri était un homme actif et très impliqué dans la vie associative du village. D'abord, dirigeant au club de l'EML, il s'occupait de l'équipe Séniors où jouaient ses fils Henri et Tony. Il lui arrivait aussi d'arbitrer des matchs quand il n'y avait

pas d'officiel et de faire le traducteur espagnol et catalan au Tournoi des Petits Princes.

Puis 2000 a été l'année où Henri est venu nous rejoindre au Comité. Son implication et ses activités au sein du Comité ont fait de lui un compagnon que chacun appréciait pour la préparation des manifestations et la décoration de la salle des fêtes. Pour certains, il était devenu « Le roi de la frite » lors de la fête locale.

Tu es parti rejoindre Serge GOGUERY, Yves VERONESE et Gildo GROTO, tes amis du Foot et du Comité.

Au Comité, nous nous devons de te rendre hommage en souvenir de ces bons moments passés en ta compagnie et des fous rires que nous avons souvent partagés ensemble.

Tu resteras désormais dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Salut Henri !



Orchestre de variété Bernard Becker

© Jessica Teyssou Photography

Comité des fêtes

Nos festivités en juin

Fête locale, du 7 au 10 juin 2019

À l'occasion de la fête locale, le Comité des fêtes vous propose des animations durant quatre jours.

Vendredi 7 juin, à partir de 19 h

Apéritif et repas animés par la banda *Les Fondussons*.

Soirée musicale avec le DJ de *Plat'in Music*.

Samedi 8 juin

Concours de **pétanque** dans l'après-midi.

Démonstration de **zumba** suivi de l'apéritif offert par la mairie.

Soirée animée par l'orchestre de variété *Bernard Becker*, composé de neuf musiciens, avec cinq cuivres, dont quatre issus du grand orchestre René Coll, trois danseuses et quatre chanteurs !

Du rock'n'roll aux derniers tubes du moment, en passant par la variété française et internationale, le disco, les années 80 et la pop.

Dimanche 9 juin

Jeu de piste pour les enfants.

Soirée animée par l'orchestre *Destination*, avec des cuivres toujours, et une musique variée, de la musette à la variété... et surtout 100 % live !

Lundi 10 juin

Concours de belote dans l'après-midi.

Fête de la musique, samedi 22 juin 2019

Pour la **fête de la musique**, le Comité vous concocte une poêlée d'artistes variés et vous propose de dîner sur place, avec grillades, accompagnements, vin et bière à flot.

EMA

L'association TRIOC continue son travail de diffusion de la musique traditionnelle et son enseignement par l'intermédiaire de l'EMA (École des Musiques Actuelles).

Tout dernièrement, le trio Jean-Pierre LAFITTE, Xavier VIDAL et Jean-Claude ROMERO ont donné deux concerts dans le centre de l'Espagne, à Valladolid et Madrid. Accueil fabuleux (+ deux kilos en quatre jours...) et public généreux. Les cours de l'EMA continuent avec l'enseignement des **flûtes traditionnelles occitanes et des hauts plateaux boliviens** ainsi que les **cours de guitare** débutants.



QUELQUES DATES À VENIR

- **samedi 22 juin**, fête de la musique de Labastide, en présence des élèves de Jean-Pierre LAFITTE et du conservatoire de musique de Blagnac,
- **samedi 29 juin**, à partir de 19h30, audition des élèves de l'EMA qui présentent leur travail de l'année. C'est une soirée conviviale à laquelle tout le monde est invité, même les moustiques...
- **du 8 au 12 juillet**, proposition d'un stage de fabrication et de jeux de flûtes de Pan, qui aura lieu au 28 rue Le Not, de 10h à 17h. Repas pris sur place. Inscriptions **avant le 28 juin**.

Pour tout renseignement : Jean-Pierre LAFITTE au 06 07 48 73 29

APEEL

L'objectif principal de l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Labastide Saint Sernin est d'apporter un soutien financier aux écoles pour permettre d'offrir à nos enfants des sorties scolaires et du matériel pédagogique.

L'APEEL assure aussi l'interface si besoin, entre les parents et l'équipe enseignante. Les délégués de parents sont vos porte-parole lors des conseils d'école et des commissions cantine / ALAE / ALSH. Pour financer et animer la vie à l'école, l'APEEL organise des actions placées sous le signe de l'échange et de la convivialité. Toutes les idées sont bonnes pour créer des rendez-vous qui rassemblent les enfants et les parents, avec l'envie de partager un bon moment et de permettre d'aider un peu plus à la réalisation de projets d'écoles.

Durant cette année scolaire

Septembre : forum des associations et petit déjeuner de rentrée.

Décembre : opération « Chocolats de Noël » qui a permis aux parents et à leurs proches de profiter de remises sur leurs commandes de chocolats. Face au réel succès de l'opération menée en 2015, l'APEEL a renouvelé cette offre et l'a étoffée en proposant un nouveau partenaire. Cette opération a permis de récolter une belle somme qui profitera à nos enfants.

À venir...

28 juin : stand buvette / restauration en marge de la kermesse des écoles.

Projet à l'étude : l'an prochain, nous allons relancer notre soirée annuelle au début du printemps, pour tester cette toute nouvelle salle des fêtes.

Nous soutenir et participer

- Cotisation de **6 € par famille** (bulletin d'adhésion via les cahiers des enfants à la rentrée scolaire).
- En participant à nos rendez-vous bien sûr !

Nous rejoindre

Si vous souhaitez rejoindre l'APEEL pour nous faire part de vos idées, nous offrir un peu de votre temps (même ponctuellement), ou si vous souhaitez prendre part aux différentes réunions avec les intervenants pédagogiques de vos enfants, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Une présentation de l'association vous sera faite en début d'année au moment des réunions de rentrée des écoles et l'Assemblée Générale se tiendra peu après.



NOUS CONTACTER

- **Courrier** : 10 chemin Matrimonis – 31620 Labastide St Sernin
- **Téléphone** : 06 80 13 41 18
- **Mail** : apeel.labastide@gmail.com
- **Facebook** : goo.gl/bbECFi
- **Google+** : goo.gl/Q3ejJi

Éliane

Quand on a un prénom, Éliane, qui vient du grec « Hélios » et qui veut dire « soleil », on ne peut que briller tout au long de sa vie.

Sa vie, celle que nous lui connaissons à Labastide, c'était d'abord le Foyer des Jeunes qui a rassemblé les nouveaux arrivants au village durant les années 70. Puis, malgré son handicap, Éliane s'est engagée, il y a bientôt 30 ans, dès la création d'ECLA, en participant activement aux activités proposées : terre, dessin, peinture, soirée jeux, repas saisonniers, carnivals, rallyes, sorties culturelles, expositions...

Puis, très impliquée dans cette dynamique, elle y a endossé avec grand intérêt, les postes du secrétariat, de la trésorerie puis de la présidence. Présidence qu'elle a assurée durant une décennie avec ferveur, sérieux et disponibilité. Avec sa famille, ECLA, c'était sa vie.

Et tous les bons moments de labeur, d'échanges et de convivialité avec les adhérents resteront de merveilleux et brillants souvenirs au fond de nos esprits et de nos cœurs.



ECLA : Expression Culture Loisirs Arts

Nouveautés

Une nouvelle activité a vu le jour depuis un mois : un cours d'informatique. Cet atelier a lieu tous les quinze jours, le jeudi de 14h à 16h.

Depuis le début de l'année scolaire, Stéphane qui s'occupe du soutien scolaire, intervient aussi avec Vincent à l'école primaire, une fois par semaine pour assurer l'étude surveillée / aide aux devoirs.

Les prochaines dates à retenir

- **Repas campagnard** en juin.
- **Séjours linguistiques** à Malte et Londres du 3 au 13 juillet et du 14 au 28 juillet. Il permet de combiner colonie et apprentissage de la langue. Des cours d'anglais sont dispensés tous les matins et des activités de découverte ou ludiques viennent compléter ce programme.

Activités proposées

Activités enfants

- **Arts plastiques** :
Mercredi pour les 6-11 ans de 14h à 15h30.
Vendredi pour les 12 ans et +, de 17h45 à 19h15.
- **Cours de soutien** : aide aux devoirs, anglais et mathématiques pour les primaires, collégiens et lycéens.

Activités adultes

- **Peinture sur soie** : mardi de 14h à 17h.
- **Terre et bois** : mardi de 18h à 20h.
- **Peinture et dessin** : vendredi de 14h à 17h.
- **Couture** : lundi après-midi.

Pour tout renseignement :
Stéphane Roy 06 23 60 00 19
www.ecla-labastide.com



L'Amicale des Anciens

L'Assemblée Générale annuelle de l'association s'est tenue en l'absence de M. Aldo D'IPPOLITO, souffrant, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. M. le Maire, Bertrand SARRAU, nous a honorés de sa présence. Après le rapport moral de M. Claude FAUVEAU et le rapport financier de M. Yves FLAMENC, adoptés à l'unanimité, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau, à la tête duquel

Mme Rose NIETO est élue Présidente. Parallèlement, Mme Muriel TRIGNAC est venue renforcer l'équipe dirigeante. Un calendrier des manifestations a été établi pour la saison et les dates retenues sont affichées au siège de l'Amicale. Elles sont également à disposition chez les membres du bureau en ce qui concerne les lotos, concours de belote, repas, etc.

Les membres du bureau,

au 1^{er} rang, de gauche à droite : Mme PACE, Mme NIETO, M. FAUVEAU

Au 2^e rang, de gauche à droite : Mme TRIGNAC, Mme FAUVEAU, M. TOMASI, Mme AUCHERE



Les retraités ou sexagénaires désirant adhérer à l'Amicale peuvent s'adresser à :

- Mme Rose NIETO au 05 61 63 72 84 ou 06 19 73 63 59
- Mme Marie PACE au 05 61 84 98 74 après 17 h 30

La cotisation annuelle a été reconduite à **15 €**

Ça me dit, Je lis !

« Ça me dit, je lis » et les Tantes

« Les vendredis des petiots » est, depuis quatre ans, le moment attendu par les tout-petits, leurs nounous et leurs parents. Toujours dans la joie, la bonne humeur et un peu de folie, les tantes dessinent, inventent, dansent, chantent et s'amuse... beaucoup.

Cette année encore, elles participeront le samedi 6 juillet à **MéMo s'invite... #2, au stade** de Labastide Saint Sernin.

Monique, Martine, Marie-Hélène, Dominique, Anita, Françoise, Nicole, Marie, Daniel et Serge, vous invitent à venir partager les aventures de Yasuké à travers le monde.

Qui est Yasuké ? Demandez donc à Marie ! Mais vous en saurez plus si vous êtes présent au stade le 6 juillet ! Alors

n'hésitez pas, notez bien cette date dans vos agendas, les enfants eux n'oublieront pas car ils seront tout juste en vacances.

En attendant, vous pouvez, si vous le souhaitez, venir donner un coup de main à ces quelques bénévoles qui se feront un plaisir d'agrandir leur cercle et apprécieront vos compétences pour le décor, la mise en scène, etc.

Nous vous garantissons un très bon accueil, des moments de partage sans que cela ne vous prenne trop de temps.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la MMMF lors de nos prochains rendez-vous, Marie et Daniel vous accueilleront avec plaisir, merci à eux !



Retrouvez toutes les infos et photos sur la page Facebook de la Médiathèque Municipale Monique Font.
Contact des Tantes :
Nicole IRSUTTI au
06 81 72 69 50

EVG Rugby XV

L'École de Rugby

Durant cette saison 2018-2019, les pelouses du stade ont vu des groupes de jeunes reprendre, avec beaucoup d'enthousiasme, l'entraînement dans un ballet sans cesse renouvelé de chasubles multicolores sous le regard attentif de nombre de parents.

À la grande satisfaction de tout le monde, le nombre des inscrits (161), est quasiment identique à celui de la saison précédente. Et toujours un fort contingent de tout-petits, ce qui tend à prouver que la communication importante vers cette tranche d'âge porte ses fruits, y compris pour les animations dans le cadre de la semaine fédérale des écoles de rugby initiée par la FFR.

Un autre nombre est également satisfaisant, c'est celui des bénévoles. On n'en compte pas moins de 43 dont 30 éducateurs, pour la plupart diplômés ou en cours de formation. Une augmentation de ces bénévoles dont l'implication et le talent sont dignes d'éloges.

Le club favorise aussi l'emploi et l'accompagnement des jeunes puisque cette saison, comme la saison précédente, au moins deux emplois civiques ont été créés.

Priorité : formation et sécurité

Cette saison voit l'avènement d'une nouvelle politique de formation conçue par la FFR et mise en place par les ligues régionales et comités départementaux. L'objectif est de changer radicalement le mode de formation en revenant, autant que faire se peut, à une règle qui avait tendance à



être oubliée, à savoir que si le rugby est un sport de contact, c'est aussi et en priorité, un sport d'évitement.

Évidemment, cette politique entraîne de nouvelles exigences sur la qualité technique que les jeunes doivent acquérir. Augmenter la technique individuelle et collective est l'ambition de cette nouvelle politique. L'esprit de compétition n'est certes pas abandonné car c'est l'essence même du rugby, mais la compétition a tout à gagner d'une technique sans cesse améliorée dont l'acquisition est prioritaire.

Les plateaux mis en place par le comité sont conçus en fonction de cette politique volontariste. Les jeunes joueurs y gagnent en agrément et en sécurité ! Les plateaux-ateliers, issus de cette nouvelle politique, semblent donner satisfaction à tout le monde. Dans tous les cas, l'objectif constant des dirigeants et éducateurs reste le même : donner du plaisir aux jeunes qui nous sont confiés en leur faisant aimer le rugby et en acquérir les vertus.

Cette saison a vu aussi la poursuite de la politique de rassemblement, avec la création avec le club de L'Union du rassemblement « NET Rugby XV » (Nord-Est Toulousain Rugby XV). Ce rassemblement concerne la catégorie M14 rugby éducatif ainsi que les catégories M16 et M18 en rugby compétition. Pourquoi cette politique ? Notre club veut continuer à se donner les moyens de figurer parmi les équipes du haut niveau de la compétition, tout en donnant la possibilité à chaque licencié de jouer à son propre niveau. C'est ce que permettent les rassemblements du fait de l'augmentation des effectifs et donc des équipes engagées dans une même structure.

Pôle Développement

Cadettes Jeu à X

Nouvelles ressources et nouvelle dynamique pour le club, les filles occupent désormais une place à part entière. Fort de quatre filles minimales (– 15 ans) et de huit cadettes (– 18 ans), il nous paraissait essentiel de créer la première équipe filles de notre club.

En effet, le potentiel est énorme, de plus en plus de filles osent affirmer la tête haute qu'elles font du rugby. Nos équipes régionales, Stade Toulousain, Blagnac, Montpellier... ainsi que notre équipe de France redorent le blason de notre sport.

Les cadettes viennent de la zone Nord-Est toulousain, elles sont lycéennes et pratiquent en parallèle le rugby en UNSS pour la plupart. Les ressources humaines du club ont permis de monter un staff de qualité, détenteur de Brevets fédéraux ou en cours d'acquisition. La parité était un prérequis. Il y a donc Morgane et François, les entraîneurs principaux, Stéphane pour la technique individuelle, Hélène la soigneuse, Agnès et Patricia les administratives.

Ce projet naissant a été rendu possible grâce à nos interactions historiques avec le Stade Toulousain. Une véritable synergie s'est mise en place entre les deux clubs puisque la feuille de match compte autant de filles des deux clubs. Un entraînement commun est institué, souvent la veille d'un match. Pour les premières, les Louves, c'est l'occasion de pouvoir disputer le championnat régional de rugby « Développement », apprendre auprès de jeunes filles expérimentées. Pour les secondes, les Stadistes, de dégager du temps de jeu, de reprendre progressivement la compétition après blessure... Leur point commun : prendre du plaisir en jouant au rugby entre filles !

Ce partenariat est étendu à nos - 15 ans qui jouent avec les « Minimettes » du Stade. Double ration pour elles, puisqu'elles s'entraînent avec les cadettes de La Vallée le mardi, le vendredi avec les garçons de NET Rugby XV et alternent les matchs garçons/filles à leur convenance.

Désormais, notre regard est déjà tourné vers la saison prochaine afin de pérenniser le projet « Cadettes », densifier le groupe Minimes filles et préparer l'avenir de ces jeunes filles vers un groupe Séniors...

Pôle Compétition

Pôle Cadets – Juniors

Ainsi, le pôle Cadets – Juniors, fort d'un effectif d'une centaine de joueurs, a pu permettre l'engagement de deux équipes cadets (M16) en compétition territoriale et deux équipes juniors (M18-M19), l'une en niveau territorial et l'autre en national. Les premiers résultats sont peut-être un peu en dessous de ce qui était attendu, une seule des quatre équipes pouvant prétendre aux phases finales à ce stade de la compétition. Mais malgré ces débuts de compétition en dents de scie, ce résultat encourageant marque l'aboutissement du travail des staffs, de l'implication de nos jeunes joueurs et contribue à asseoir le rôle fondamental de formation du « NET Rugby XV » tout juste né.

Catégorie Séniors

De leur côté, les deux équipes Séniors, pour leur deuxième année consécutive en Fédérale 3, vivent une saison de transition avec des fortunes diverses suite à l'incorporation massive des jeunes joueurs issus de la formation locale.

Ainsi, l'équipe réserve, engagée en Excellence B, effectue un championnat exemplaire en se qualifiant à la deuxième place de la poule avant d'aborder les phases finales du championnat de France. Une belle récompense pour ces jeunes joueurs

en leur souhaitant de prolonger le plaisir en ce printemps de matchs éliminatoires.

Par contre, l'équipe fanion a connu un parcours plus chaotique, l'apprentissage s'avérant difficile à ce niveau fédéral de plus en plus relevé d'année en année.

Malgré tout, le groupe a su trouver les ressources mentales pour ne rien lâcher et assurer son maintien en Fédérale 3 avec trois victoires capitales en janvier dernier, emmagasinant ainsi de l'expérience et de la confiance pour aborder plus sereinement la saison prochaine.



Les Louves, première équipe de filles (cadettes) de l'EVG



Match des U12



Gym Plus

Connaissez-vous la Gymnastique Volontaire ? Savez-vous pourquoi cette activité sportive s'appelle ainsi ? Et savez-vous comment se déroule une séance ?

Tout d'abord, un peu d'information, la Gymnastique Volontaire (GV) a pour fédération de tutelle, la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) qui regroupe en son sein 516 300 licenciés, ce qui la place à la cinquième place des fédérations sportives françaises et la première place des fédérations non compétitives.

Alors pourquoi ce nom de Gymnastique Volontaire ?

Tout simplement parce que le « gymnaste » s'engage à pratiquer de son propre chef, volontairement, une activité physique et sportive adaptée à ses propres capacités, tout en

améliorant ses dites capacités tout au long de la pratique, sans esprit de compétition et sans recherche de performances, à la recherche du bien être dans son corps.

Au cours d'une séance de GV, sont abordés les thèmes (Objectifs Généraux en jargon sportif) suivants : renforcement

musculaire, souplesse, cardio, équilibre, habileté motrice, communication motrice. Ces OG s'appuient sur des activités physiques et sportives connues (stretching, musculation, yoga, pilates, LIA et HIA, danse rythmique...) et se pratiquent avec ou sans matériel (ou instruments) comme des haltères, elastiband, bâton, bâton lesté, gliding, fit ball, medecine ball, step et bien d'autres... C'est ce qu'on retrouve, mais abordé de manières différentes dans les séances de Fitness, Pilates, Cardio training, etc.

En sachant évidemment que le travail proposé durant une heure, se déroule dans la bonne humeur et la convivialité, ça n'empêche pas de pratiquer avec sérieux.

Enfin, afin d'assurer la crédibilité de la FFEPGV, toutes les séances de GV sont assurées par des animateurs diplômés par la fédération ou détenteurs d'un diplôme d'État, et tous sont munis d'une carte professionnelle d'éducateur sportif éditée sous contrôle du ministère de la Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale (JSCS).

Alors, si ça vous dit, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, quel que soit votre âge, lors d'une des nombreuses séances qui vous sont proposées dans la semaine.

À bientôt...

DEUX DATES À RETENIR DANS VOS AGENDAS !

Samedi 15 juin :
démonstration de gym enfant et de judo

Dimanche 16 juin : gala de danse à Labastide





Jeu de pas

Après sept ans de vie, la Zumba reste présente dans notre commune...

Cette année est une année particulière pour nos Zumbettes, elles participeront, au côté de Claire, au **Gala de danse** qui aura lieu le **dimanche 16 juin** dans les rues de Labastide... N'hésitez pas à venir les encourager !

Vous pourrez également les retrouver lors de la Fête locale du village, le samedi 8 juin.

Pour votre information, la Zumba retrouvera une belle salle des fêtes à la rentrée de septembre et aura le plaisir d'accueillir les anciennes, tout comme les nouvelles Zumbettes !

L'école de judo

La bonne santé de l'école de judo

L'école de judo est fière de ses résultats lors des rencontres interclub qui, cette année, sont nombreuses. La participation est importante et les résultats réalisés par les jeunes, de poussins à cadets, sont très bons. Vainqueurs ou vaincus, tous sont repartis avec une médaille. Le nombre de licenciés est en sensible augmentation.

Nous avons démarré un cours de **Taïso** Adultes. Le judo Taïso, est une approche douce du judo, sans coups, ni chutes, basée sur des exercices musculaires. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique.

Vous retrouverez ce cours, le vendredi soir, avec un nombre de licenciés conforme aux prévisions.

Pendant les vacances, des stages de trois jours sont organisés par notre professeur Cédric. Le nombre de participants est important et les judokas sont très satisfaits.

Dans le cadre de notre cycle d'entraînement de masse avec d'autres clubs voisins et amis, nous allons accueillir Saint-Jory et Pechbonnieu.

À bientôt sur les tatamis !



brèves

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Nous vous rappelons que, sur la période des vacances, la police intercommunale peut organiser des patrouilles quotidiennes pour surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez.

Pour bénéficier de cette opération, il suffit de remplir un imprimé disponible en mairie, dans lequel vous préciserez, entre autres, vos dates de départ et retour. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de notre commune :

www.labastidesaintsernin.fr/fr/cadre-de-vie/operation-tranquillite-vacances.html

Il s'agit là d'un geste simple qui vous permet de partir en vacances l'esprit plus tranquille. Rappelons que cette opération, effectuée à titre gratuit, n'engage pas la responsabilité de la mairie ou de la police intercommunale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incident divers.



LES BRUITS DE L'ÉTÉ

Ce sont parfois des petits bruits, des fois des petits riens, qui compliquent à la belle saison les rapports de voisinage. Faut-il le rappeler, il est parfois utile de raviver les petites règles du vivre ensemble.



La préfecture a mis en place un arrêté pour encadrer les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne, en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, tronçonneuses, perceuses...

Ces tâches pourront être effectuées seulement selon les jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h. (Arrêté préfectoral du 23 juillet 1996)

CATASTROPHE NATURELLE « SÉCHERESSE »

Des administrés nous ont demandé d'effectuer les démarches nécessaires, afin qu'un arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse soit délivré à notre commune. Si votre maison d'habitation a subi des dégradations ou si vous avez constaté de nouvelles fissures dues à la sécheresse, nous vous conseillons d'adresser un courrier à la Mairie, afin de vous inscrire sur la liste des personnes sinistrées.

Renseignements complémentaires en mairie au 05 61 84 95 05.



NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales des communes sont modifiées.

Avant, les listes électorales étaient arrêtées au 31 décembre. Désormais, les demandes d'inscription sont reçues et instruites tout au long de l'année. Les citoyens peuvent s'inscrire **jusqu'à 6 semaines avant le premier tour** du scrutin d'une élection.

Ce sont les services de l'Insee qui assurent l'inscription d'office des jeunes et de ceux qui viennent d'acquérir la nationalité française, les radiations suite aux décès et, surtout, les radiations suite à l'inscription d'un électeur dans une autre commune.

Cette réforme donne lieu à une nouvelle édition de la carte électorale. **Chaque électeur se voyant désormais attribuer un « identifiant national d'électeur » (INE) unique.**

Pour s'inscrire

- se présenter personnellement en mairie, muni de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile,
- ou directement en ligne, sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Le site vous donne également la possibilité de vérifier si vous êtes inscrit et dans quelle commune, grâce au fichier centralisé de l'Insee. Renseignements complémentaires en mairie au 05 61 84 95 05.



État civil d'avril 2018 à mars 2019



Bonjour les bébés

MARTINET Maël, Franck, Thierry	6 avril 2018
BERGON Giulia, Nadia, Maria	10 avril 2018
RIO Zélie, Cécile, Marie	5 mai 2018
GOBBO Livia, Rose, Gina	12 mai 2018
CAMPONOGARA Noah, Andrea	29 mai 2018
ANDRIEU Kyllian	9 juin 2018
ORELLANA CUADRA Galvarino, Facundo	13 juillet 2018
BERTOLI Gianni	2 août 2018
CONSTANTIN Marius, Louison	15 août 2018
POUCHADON Hugo, Karim, Philippe	17 octobre 2018
CAILLIAU Mathilde, Éléonore, Nadine	24 novembre 2018
GUERBETTE EZPELETA Eléa	24 novembre 2018
PEYRONNET Markus, Aurèle	28 novembre 2018
RODRIGUEZ Silas	3 janvier 2019
JOULÉ Julia	30 janvier 2019
SAURA Martin, Benoit	14 février 2019
WAUTERS Ambre, Magali, Hélène	22 mars 2019



Ils se sont unis

FRANÇOIS Julien, Emmanuel et AUBERTIN Carine	26 mai 2018
VALLET Romain, André, Joseph et AOMRAOUI Elsa, Nadia	14 juillet 2018
BOURDET Patrick et TUFFERY Hélène, Christiane	20 juillet 2018
CAMARA Quentin, Sidy, Sikhé et OUIRINI Inès	29 décembre 2018



Ils nous ont quittés

ROUZOL née JALABERT Marie, Françoise	3 avril 2018
NOËL née LEBRETON Monique, Hélène, Mauricette	5 avril 2018
FURLAN Eugenio, Giovanni	12 avril 2018
BOUDIGUE Michel	4 juin 2018
ARRUEGO Pierre	4 septembre 2018
CLEMENT née MAZAUIC Isabelle, Marie-Louise, Marcelle	20 septembre 2018
BREDA Adrien	21 septembre 2018
RIO Eloïse, Léonie, Thérèse, Raymonde	18 décembre 2018
LAVA Michel, Etienne	19 décembre 2018
FERRAT Maurice, Germain, Camille	20 décembre 2018
JAUBERT née GABANOU Colette	26 janvier 2019
PANEGOS Daniel, Jean	30 janvier 2019
CONDOMINES née JUTHIER Jeannine, Pierrette, Jacqueline	22 mars 2019
AUMAITRE née REYNAUD Eliane, Jeanne	25 mars 2019

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans (en 2019 : nés en 2003) doivent se faire recenser le mois de leur anniversaire, à la mairie de leur domicile.

Pour ce faire, ils doivent se munir des documents suivants : carte nationale d'identité (ou passeport valide) et livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir, l'attestation de recensement ou le document attestant de votre situation au regard de la JDC, seront demandés pour l'inscription à un examen (BEP, Baccalauréat...) et pour l'inscription à l'examen du permis de conduire.



NOUVEAUX HORAIRES DE MAIRIE

Depuis le 1^{er} mars 2019, les heures d'ouverture du Secrétariat de Mairie ont changé. Nous vous accueillerons désormais aux horaires suivants :

- le lundi, de 15 h à 19 h
- du mardi au jeudi, de 15 h à 18 h 30
- le vendredi, de 15 h à 18 h.

Nos prochaines rencontres...

Mai

JEUDI 30 et SAMEDI 1^{er} JUIN

- **Tournoi de foot** « Les Petits Princes », stade municipal

Juin

VENDREDI 7, SAMEDI 8, DIMANCHE 9 et LUNDI 10

- **Fête locale**

SAMEDI 15

- **Gala de gym et judo**, à partir de 16h, salle des fêtes

DIMANCHE 16

- **Gala de danse**, à 15h et 17h, rue Jean Pascal

SAMEDI 22

- **Tournoi Sixte de football**, OGFC, stade municipal
- **Fête de la musique**, à partir de 19h, place du village

Juillet

DU 1^{er} AU 20

- **Tournoi de tennis Seniors +**, stade municipal

SAMEDI 6

- « **Mémo s'invite... #2 au stade** », de 15h à 18h, stade municipal

Août

MARDI 13

- **Don du sang**, de 15h à 19h, salle des anciens

Septembre

SAMEDI 7

- **Forum des associations**, à partir de 14h, salle des fêtes

DIMANCHE 15

- **Vide-grenier** au cœur du village

Octobre

SAMEDI 12 et DIMANCHE 13

- « **C'est quoi ce cirque ?** », Comité des fêtes, salle des fêtes

Novembre

DIMANCHE 3

- **Loto**, Amicale des anciens, salle des fêtes

SAMEDI 9

- **Soirée Théâtre**, 20h30, Comité des fêtes, salle des fêtes

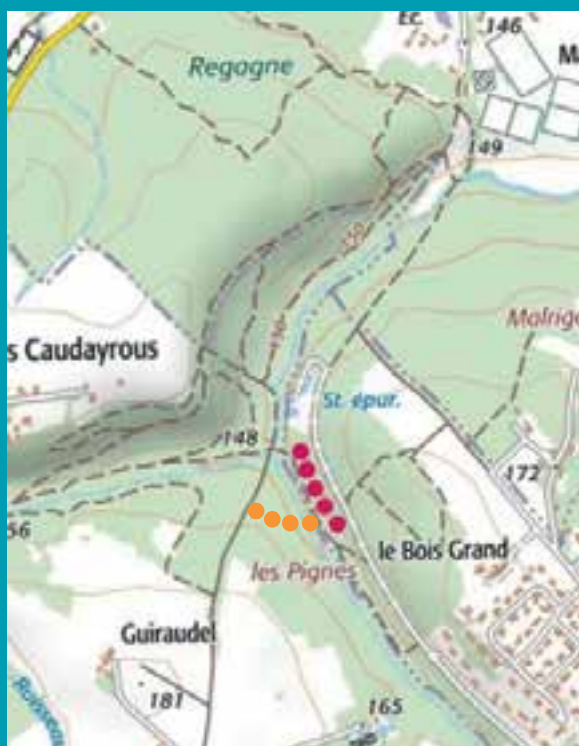
LUNDI 11

- **Cérémonie** devant le Monument aux Morts, à 11h30

VENDREDI 15

- **Soirée belote**, 20h30, Comité des fêtes, salle des fêtes

idée sortie



PARCOURS SPORTIF ET PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Peut-être les avez-vous découverts au hasard d'une balade en forêt de Labastide... Il s'agit de deux sentiers, un sportif (agrès de sport, mobilier, signalétique) et un pédagogique (panneaux et silhouettes d'animaux), pouvant servir à la marche ou au vélo. Deux passerelles permettent de franchir le ruisseau qui sépare Montberon de Pechbonnieu, et de poursuivre ainsi la balade sur les sentiers entre nos différentes communes.

Ces aménagements, financés par la CCCB et réalisés au printemps 2018, sont accessibles depuis le chemin menant à Montberon, à environ 150 mètres, en contrebas, après la station d'épuration.

